

Le tueur Christophe Khider, pas libérable avant 2044... sera libéré avant Noël prochain

écrit par Christine Tasin | 1 décembre 2024



Des fois qu'il y ait encore des naïfs pour croire en la justice macronienne...

Il est en taule depuis 1995 ! Ben oui, rien n'arrête le gars, après une condamnation pour meurtre, vol avec violence, séquestration, recel il a été condamné en plus pour des évasions, des tentatives d'évasion, dont l'une spectaculaire en bande organisée avec hélicoptère, usage d'armes de guerre, prise d'otage...

Agé de 53 ans, il était censé payer sa dette à la société pendant encore 20 ans.

On comprend que ça grince des dents chez les gardiens de prison.

(...) *"Cette décision est un soulagement, elle est porteuse d'espoir pour tout le monde, pour Christophe Khider d'abord, pour la société également. Il était largement temps qu'il sorte et n'aspire aujourd'hui qu'à la discrétion et la sérénité"*, déclare à BFMTV l'avocate de Christophe Khider, Me Marie Violleau. (...)

Le syndicat pénitentiaire Ufap s'était indigné en août des permissions de sorties accordées à Christophe Khider, afin qu'il passe son permis de conduire notamment. Le syndicat y voyait "un bras d'honneur aux personnels et à toute la pénitentiaire" au regard du profil du détenu et de ses multiples tentatives d'évasion. (...)

[BFMTV](#)

Polémique d'août dernier sur ce passage de permis : Pas libérable avant 2044, il est notamment connu pour ses nombreuses tentatives d'évasion, dont une a abouti, en 2009. Ce qui provoque des remous au sein des agents pénitentiaires, endeuillés en mai après l'évasion de Mohamed Amra. (...)

[TF1 Info](#)

Source

Pendant ce temps, de braves mecs qui osent se défendre et blesser ou tuer leur cambrioleur, leur agresseur, se prennent de la prison ferme.

Rappelez-vous l'histoire de Brahim qui, en état de légitime défense, a tué son agresseur et qui risquait 20 ans de prison. Il a été acquitté par un jury populaire, tout le monde n'a pas cette chance.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/04/24/legitime-defense-les-juges-demandent-aux-francais-de-se-laisser-assassine/>.

D'autres n'ont pas eu cette chance.

Pour avoir défendu un ami et avoir blessé son agresseur, un jeune Sarthais avait été condamné à un an de prison ferme... Le procureur avait été très clair : « *rien ne justifie la violence* ». C'est clair non ? Laissez-vous égorger, votre cadavre aura droit à une marche blanche, elle est pas belle la vie ?

https://actu.fr/pays-de-la-loire/le-mans_72181/sarthe-condamne-a-un-an-de-prison-ferme-pour-avoir-replique-dans-une-bagarre_54357191.html

Ne jamais oublier la scandaleuse condamnation d'Esteban et de Samuel qui ont fait des années de prison pour s'être défendu contre l'antifa Meric qui en est mort !

<https://resistancerepublicaine.com/2021/06/06/legitime-defense-face-a-lagresseur-meric-scandaleuses-condamnations-pour-esteban-et-samuel-en-appel/>

Plus que jamais la France mondialisée et dhimmie pratique le deux poids deux mesures... Combien de temps encore les Français vont-ils accepter cela et voter pour les ordures gauchistes et/ou mondialisées ????